

Objet : Mois des Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Présidente expose :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met chaque année en place un évènement avec le réseau des Parc naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet évènement, appelé en 2016 « le Mois des Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur » permet à la Région et aux territoires concernés d'exposer l'originalité de leur territoire en labélisant 100 « bons plans dans les parcs » sur la période du 10 septembre au 9 octobre. C'est un temps fort de découverte des terroirs remarquables de la Région.

Cette année, les sept Parcs (Alpilles, Camargue, Baronnies Provençales, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon) ainsi que ceux en préfiguration (Ventoux, Sainte Baume) sont invités à co-organiser cet évènement.

L'objectif pour le Parc des Baronnies provençales est de valoriser, accompagner et renforcer une série d'évènements se déroulant sur la période proposée.

Pour mener à bien le « Mois des Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur » sur les Baronnies provençales, la Présidente propose de solliciter la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique – Communication – Animations - Equipe technique	15 000 €	Région Provence Alpes Côte d'Azur	15 000 €
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ